



Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

| No | Version | Coûts | Priorité |
|------------|---------------------------------------|-----------------------|--|
| A10 | Etabli le: 23 mai 2000 Modifié le: | par:JFP & RPD par: |   |

Rue de Montagny

Description(s)

Si, à son extrémité sud, la rue de Montagny est marquée par un goulet pour le franchissement du Mujon, tout le reste de cette rue est très large et rectiligne. Son extrémité nord est en liaison directe avec la sortie de l'autoroute Yverdon-Ouest. La circulation y est relativement dense et roule vite. La rue de Montagny est bordée d'un grand nombre d'immeubles locatifs ainsi que d'une école enfantine et primaire.

Proposition(s)

Vu la largeur de la rue, une bande cyclable dans chaque sens y trouverait parfaitement sa place. Ceci permettrait, à peu de frais de créer un rétrécissement optique favorable à un respect des limitations de vitesse. Seules quelques places de parc, dans les abords du pont du Mujon, côté lac, pourraient poser quelques problèmes.

Coûts / contraintes

Uniquement affaire de peinture, cette réalisation engendrerait peu de frais et pourrait être réalisée rapidement.

Priorité / urgence

Cette amélioration n'est pas absolument prioritaire, mais le peu de frais qu'elle va engendrer ne doit pas retarder sa réalisation.